



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1905

Approbation de conventions de parrainage entre la Ville de Lyon/Musée des Beaux-Arts de Lyon et les sociétés Le Figaro, Télérama, la chaîne info LCI et la chaîne Histoire, dans le cadre de l'exposition "Autoportraits, de Rembrandt au selfie", du 25 mars au 26 juin 2016

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1905 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE LYON/MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON ET LES SOCIETES LE FIGARO, TELERAMA, LA CHAINE INFO LCI ET LA CHAINE HISTOIRE, DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "AUTO PORTRAITS, DE REMBRANDT AU SELFIE", DU 25 MARS AU 26 JUIN 2016 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Du 25 mars au 26 juin 2016, le Musée des Beaux-Arts de Lyon organise une exposition intitulée « Autoportraits, de Rembrandt au selfie ».

Il s'agit de la première exposition réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Staatliche Kunsthalle de Karlsruhe, les National Galleries of Scotland à Édimbourg et le Musée des Beaux-Arts de Lyon.

L'exposition évoque les différentes approches de l'autportrait du XVI^e au XX^e siècles à partir d'une sélection d'œuvres en provenance de trois grands musées européens. Véritable genre artistique, l'autportrait apporte, au-delà des questions de style propres à chaque époque, de nombreuses informations sur la personnalité de son auteur, ainsi que sur son environnement historique et social.

À une époque où la pratique du selfie est devenue un véritable phénomène de société caractéristique de l'ère du digital, questionner la tradition et les usages de l'autportrait semble plus que jamais d'actualité.

L'exposition rassemble plus de 130 œuvres : peintures, dessins, estampes, photographies, sculptures et vidéos et s'articule en sept sections thématiques, interrogeant les grandes typologies de l'autportrait et leurs évolutions au fil du temps : le regard de l'artiste, l'artiste en homme du monde, l'artiste au travail, l'artiste et ses proches, l'artiste mis en scène, l'artiste dans son temps et le corps de l'artiste.

L'exposition est complétée par une œuvre digitale interactive invitant le public à penser son image, « *Flick_EU / Flick_EU Mirror* », conçue par le Centre d'art et de technologie des médias de Karlsruhe (ZKM).

« Autoportraits, de Rembrandt au selfie » a été présentée à la Staatliche Kunsthalle de Karlsruhe, du 30 octobre 2015 au 31 janvier 2016, puis elle sera présentée au musée des Beaux-Arts de Lyon, du 25 mars au 26 juin 2016 et enfin, à la Scottish National Portrait Gallery à Édimbourg, du 16 juillet au 16 octobre 2016.

Elle bénéficie d'un soutien exceptionnel de l'Union européenne, dans le cadre du programme Creative Europe coordonné par l'Agence exécutive pour l'Éducation, l'Audiovisuel et la Culture de la Commission européenne.

Dans l'objectif de bénéficier de la notoriété liée à cet événement auprès du grand public et de ses retombées publicitaires, les sociétés le Figaro,

Télérama, la chaîne info LCI et la chaîne Histoire ont contacté la Ville de Lyon. Elles souhaitent notamment apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme des outils de communication indispensable pour la visibilité d'une manifestation culturelle.

Ces sociétés ont donc proposé à la Ville de Lyon d'apporter leur soutien en devenant parrains de cette exposition, selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
Le Figaro – Figaro Médias	<p>¼ de page quadri dans le quotidien à une date convenue entre les parties.</p> <p><u>Valorisation : 10 000 € HT soit 12 000 € TTC</u></p>	<p>Le logo du partenaire sur les documents de communication suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'affichage • le covering sur la façade du Monoprix Cordeliers • les cartes postales • les insertions dans la presse écrite • les dossiers de presse • les cartons d'invitation • les cartons d'invitation à la soirée de vernissage • les cartons d'invitation à « l'avant première » de l'exposition • les cartons d'invitation valables « le jour de votre choix » • signalétique terrain • totems directionnels sous le cloître du musée. <p>Un lien vers le site du partenaire depuis le site du musée</p> <p><u>Valorisation : 10 000 € HT soit 12 000 € TTC</u></p>
Télérama	<p>-1 module dans l'agenda des événements dans l'édition Télérama NATIO, parution le 30/03/16</p> <p>-1 espace dans notre newsletter quotidienne adressée à 170 0000 abonnés avec lien vers le site du musée, envoi le 13/05/16</p> <p>- 1 offre invitation sur le site telerama.fr via Télérama + le 06/04/16</p> <p><u>Valorisation : 10 375 € HT soit 12 450 € TTC</u></p>	<p>Le logo du partenaire sur les documents de communication suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'affichage • le covering sur la façade du Monoprix Cordeliers • les cartes postales • les insertions dans la presse écrite • les dossiers de presse • les cartons d'invitation • les cartons d'invitation à la soirée de vernissage • les cartons d'invitation à « l'avant première » de l'exposition • les cartons d'invitation valables « le jour de votre choix » • signalétique Terrain • totems directionnels sous le cloître du musée • un lien vers le site du partenaire depuis le site du musée <p>• 40 laisser passer à l'exposition.</p> <p><u>Valorisation: 10 360 € HT soit 12 360 € TTC</u></p>
Chaîne info LCI	<p>- Diffusion de 3 vagues de la Bande d'Annonce, de 4 jours, à raison de 4 diffusions par jour soit 48 passages :</p>	<p>Le logo du partenaire sur les documents de communication suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les affiches de l'exposition

	<p>- du 28 au 31 mars 2016 - du 26 au 29 avril 2016 - du 16 au 19 mai 2016</p> <p>- Relai éditorial sur la Chaîne LCI et sur les réseaux sociaux</p> <p><u>Valorisation : 2 498 € HT soit 2 998 € TTC</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • les cartons d'invitation à la soirée de vernissage • les cartons d'invitation à « l'avant première » de l'exposition • les cartons d'invitation valables « le jour de votre choix » • 10 catalogues de l'exposition • 28 laisser passer à l'exposition <p><u>Valorisation : 2 498 € HT soit 2 892 € TTC</u></p>
La chaîne Histoire	<p>- Diffusion de 3 vagues de la Bande d'Annonce, de 4 jours, à raison de 4 diffusions par jour soit 48 passages :</p> <p>- du 3 au 12 avril 2016 - du 3 au 12 mai 2016 - du 16 au 19 mai 2016</p> <p>- Relai éditorial sur la Chaîne Histoire et sur les réseaux sociaux</p> <p><u>Valorisation : 2 498 € HT soit 2 998 € TTC</u></p>	<p>Le logo du partenaire sur les documents de communication suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les affiches de l'exposition • les cartons d'invitation à la soirée de vernissage • les cartons d'invitation à « l'avant première » de l'exposition • les cartons d'invitation valables « le jour de votre choix » • 10 catalogues de l'exposition • 28 laisser passer à l'exposition. <p><u>Valorisation : 2 498 € HT soit 2 892 € TTC</u></p>

Le parrainage est formalisé dans les conventions jointes au rapport.

Vu lesdites conventions ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- Les conventions de parrainage susvisées, établies entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts de Lyon et les sociétés le Figaro, Télérama, la chaîne info LCI et la chaîne Histoire, dans le cadre de l'exposition « Autoportraits, de Rembrandt au selfie », sont approuvées.

2- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

3- Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits du budget principal 2016, nature 6238.

4- Les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits du budget principal 2016, natures 7088 et 7062.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN